

## **Annuaire des Associations 1995 - Distribution gratuite aux usagers**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le premier Forum des Associations s'est tenu en 1984 à l'initiative de la Jeune Chambre Economique et de la Ville de Besançon. Cette opération a été renouvelée l'année suivante puis tous les deux ans.

En 1989, parallèlement à cette manifestation et pour mieux faire connaître aux Bisontins l'ensemble de la vie associative, les Services Communication et Culturel ont réalisé un annuaire des associations.

A l'occasion de l'édition 1995, le Conseil Municipal a, par délibération du 10 décembre 1995, afin d'une part d'éviter le gaspillage et d'autre part de générer quelques recettes, décidé de proposer cet annuaire à la vente au prix de 10 F, celui-ci étant jusqu'alors distribué gracieusement.

Un stock de l'édition 1995 étant encore disponible, il est proposé au Conseil Municipal d'en décider la distribution gratuite et ceci jusqu'à la mise en vente de l'édition 1997.

**M. SANCHEZ :** Les élus «Rouge et Vert» pensent que c'est une erreur de vendre cet annuaire. C'était un service qui permettait à chaque Bisontin de trouver toute une somme de renseignements, d'adresses utiles et la possibilité de se faire une idée assez large de la vie associative locale avant parfois de s'engager. Tout le monde sait ici ce qu'il en est des associations comme des partis politiques, qu'il est difficile de trouver des animateurs, que certaines associations disparaissent faute de renouvellement. Malheureusement c'est toujours la même argumentation qui est développée. 10 F ce n'est pas cher certes mais ajoutés à d'autres augmentations ici ou là, cela finit toujours par faire des sommes et oblige en partie les jeunes et les plus démunis à faire des choix car leur budget n'est pas extensible. Les élus «Rouge et Vert» regrettent d'avoir laissé passer ce vote en décembre dernier et nous proposons que pour la prochaine édition, on revienne à la gratuité.

**M. THIRODE :** Cet annuaire est édité à quel rythme ?

**M. BARETJE :** Tous les deux ans.

**M. THIRODE :** D'accord, donc s'il en reste à l'heure actuelle et qu'on les distribue gratuitement, moi je suis toujours pour une part d'intéressement et je crois que disposer d'un annuaire comme celui-ci fait prendre conscience du dynamisme tonique des associations et à ce titre-là s'il devait en rester, je crois qu'il faudrait peut-être ajuster la quantité de tirages pour ne pas avoir de stock. C'est tout simplement une suggestion en passant.

**M. LE MAIRE :** C'est donc différent. D'un côté on demande la gratuité et d'un autre on suggère de réduire le nombre pour éviter qu'il en reste et qu'on le distribue gratuitement. Au départ, on avait souhaité 10 F, Marcellin BARETJE le dira mieux que moi, pour que ce soit quelque chose qui compte quand même. Si vous le distribuez gratuitement, c'est comme pour tout ce qui arrive dans votre boîte aux lettres, vous ne le regardez pas.

**M. BARETJE :** Je propose d'examiner ce problème en commission. On l'abordera ensuite en Municipalité s'il le faut et on y reviendra. On va prendre en considération vos deux propositions et puis on vous donnera une formule pour une prochaine fois.

**M. LE MAIRE :** Pour l'instant il est gratuit.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

*Visa préfectoral du 1<sup>er</sup> octobre 1996.*